



Compte rendu du Conseil d'Administration

Dimanche 13 décembre 2015

Verdun (55)

Présents : Nicolas BROUET, Vincent CHOUPAUT, Stéphane GESQUIERE, Jonathan HAMON, Xavier JACUS, Michaël LARRIEU, Terry MOUGENOT, Gil PROCUREUR, Alexandre TAME, Lila CLAIRENCE (Coordinatrice Île de France), Olivier DOUSSE (Coordinateur Aquitaine), Yannick MAHALIMBY (Coordinateur Midi-Pyrénées), Guillaume MOITRIER (Coordinateur Lorraine / Champagne-Ardennes)

Invités : Sandrine DECLUME, Mélodie CAIANI

Excusé : Cédric LHOMOND, Jérémy WALTHER

Absents : Julien MERLE

Vote des postes au sein du conseil d'administration

La répartition des postes au sein du conseil d'administration est ainsi votée à l'unanimité :

Bureau

- Président : Alexandre TAME
- Trésorier : Stéphane GESQUIERE
- Secrétaire : Gil Procureur
- Vice-Président chargé des relations extérieures : Xavier JACUS
- Trésorier Adjoint en charge des subventions : Michael LARRIEU

Responsables de pôles

- Sécurité : Stéphane GESQUIERE
- Communication : Jonathan HAMON
 - Chargé de création de documents : Nicolas BROUET
- Gestion des ressources et suivi de projet : Vincent CHOUPAUT
- Informatique : Alexandre TAME
- Coordinateur interne : Michael LARRIEU
- Coordination nationale : Lila CLAIRENCE

Autres membres du conseil d'administration

- Cédric LHOMOND
- Julien MERLE
- Terry MOUGENOT
- Jérémy WALTHER

Correspondants régionaux à nommer

Rhône Alpes / Auvergne

Pierre Leblanc : unanimité pour

Centre

Terry MOUGENOT : unanimité pour

Coordination nationale

Bretagne

Une association peut désormais être coordinatrice (demandé par la Guilde de Bretagne), ce mode de fonctionnement doit maintenant être essayé sur une période.

Gestion de la coordination

La taille des régions et la présence de coordination ou correspondants efficaces sera le chantier principal de la coordination nationale.

TrollMobile

Un lancement participatif a été créé pour financer à hauteur d'au moins 5000€ pour la création de ce projet. Le projet a abouti et avait pour but la création d'une remorque de cuisine indépendante, la remorque restant propriété de la Fédération et avec une délégation de gestion à Sébastien (créateur du projet).

Sébastien propose la création d'une association pour supporter l'exploitation de cette remorque. La présentation des statuts montre qu'il faut être bienfaiteur de l'association (un don d'au moins 10 euros) pour pouvoir réserver la TrollMobile. Les détails des statuts seront discutés ultérieurement, pour commencer le projet Sébastien établit une facture pour commander la remorque immédiatement, la Fédération va libérer les fonds à réception de la facture payée directement au prestataire.

Le principe est adopté, le détail des statuts sera discuté hors réunion pour définir simplement l'objet de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 11H50.